



Élise Faure-Boucharlat (dir.)

Vivre à la campagne au Moyen Âge
L'habitat rural du V^e au XII^e siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné)
d'après les données archéologiques

Alpara

Beauregard-Baret, Les Matras

Drôme

Hans De Klijn et Élise Faure-Boucharlat

DOI : 10.4000/books.alpara.2034
Éditeur : Alpara
Lieu d'édition : Lyon
Année d'édition : 2001
Date de mise en ligne : 2 juin 2016
Collection : DARA
ISBN électronique : 9782916125428



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

KLIJN, Hans De ; FAURE-BOUCHARLAT, Élise. *Beauregard-Baret, Les Matras : Drôme* In : *Vivre à la campagne au Moyen Âge : L'habitat rural du V^e au XII^e siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques* [en ligne]. Lyon : Alpara, 2001 (généré le 04 mai 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/2034>>. ISBN : 9782916125428. DOI : 10.4000/books.alpara.2034.

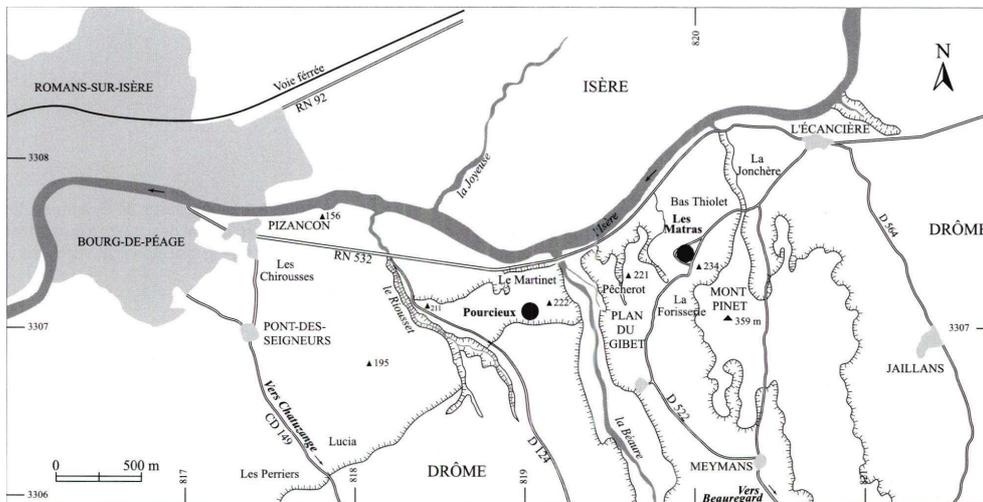
Ce document a été généré automatiquement le 4 mai 2019. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Beauregard-Baret, Les Matras

Drôme

Hans De Klijn et Élise Faure-Boucharlat

1. Les sites des Matras à Beauregard-Baret et de Pourcieux à Chatuzange-le-Goubet dans leur environnement



Département :	Drôme
Commune :	Beauregard-Baret
Lieu-dit :	Les Matras
Numéro de site :	26 039 001

Coordonnées Lambert :	Xa: 820.780 Ya : 3307.700
Altitude NGF :	Xb: 820.960 Yb : 3307.930 240 à 248 m
Cadre d'intervention :	construction de l'autoroute A 49
Responsable d'opération :	H. De Klijn
Date d'intervention :	1989
Superficie fouillée :	12 000 m ² environ
Extension totale du site :	inconnue

- 1 Les vestiges découverts aux Matras ne forment pas un ensemble cohérent. A l'ouest d'une voie moderne, des structures disparates, d'époque variée, sont largement dispersées. La zone explorée à l'est de la voie concentre, en revanche, les installations attribuées aux Xe-XIe s. Leur extension n'est pas connue à l'ouest et au sud. Des constructions à ossature de bois entourent un bâtiment à solins de pierre. L'état de conservation très médiocre des vestiges n'autorise qu'une restitution partielle de ce petit établissement rural.

Le site dans son environnement

Le cadre naturel

- 2 Le lieu-dit Les Matras se situe sur le territoire de la commune de Beauregard-Baret, en rive gauche de l'Isère, en limite est du petit massif molassique du Mont Pinet (altitude 359 m), sorte de barrière naturelle nord-sud dans cette partie de la plaine de Valence. Cette cloison molassique miocène forme barrage à l'écoulement de l'Isère, dont le cours change brusquement d'orientation. L'importance des apports latéraux, issus du Vercors, représentés par de nombreux cônes de déjection, favorise le rejet vers le nord du cours de l'Isère ; ces apports recouvrent partiellement les anciens dépôts fluvio-glaciaires. La position morphologique des anciennes terrasses et les paléochenaux attestent un passage ancien, plus méridional, de l'Isère (Mandier 1988 : 187) (fig. 1).
- 3 La zone fouillée prend place sur une terrasse du Riss ancien, dont la topographie présente une pente douce et régulière nord-est-sud-ouest. Elle est limitée, au sud-ouest, par un thalweg profond où coule la Béaure. Le sol est composé de limons argileux ocres de faible puissance (0,10 à 0,20 m), reposant directement sur le substrat graveleux.

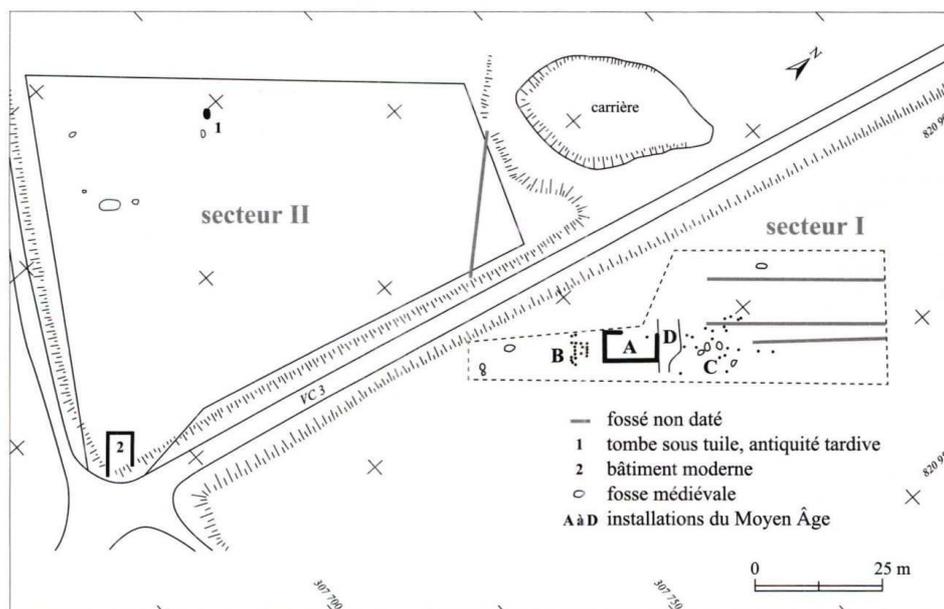
Le contexte archéologique et historique

- 4 En raison de la proximité des sites des Matras et de Pourcieux, sur la commune voisine de Chatuzange-le-Goubet, à 1,5 km à l'ouest, on se reportera à la monographie consacrée à ce dernier. A signaler, toutefois, la découverte, dans les années soixante, de tombes en coffres de tuiles à couverture en bâtière, au quartier de Meymans (Colardelle 1983 : 239), qui s'ajoute aux mentions de tombes du même type, à La Forisserie et au Pêcherot.
- 5 Comme pour le site voisin, la documentation écrite relève principalement de l'abbaye Saint-Barnard de Romans. La première mention de Beauregard remonte à 1092, où apparaît un *mandamentum de Belregart*, dans lequel l'abbaye possède divers biens tels *cabannariam...* et *mansum...* (Chevallier 1898 : 208). Mandement depuis au moins cette période, le territoire constitue un fief delphinal découpé en trois châtelainies, dont celle de La Jonchère. Le château du même nom, situé à moins de 1 km au nord-est du site fouillé, est mentionné en 1235 dans un inventaire delphinal.

Les vestiges archéologiques

- 6 Les vestiges antérieurs à la période qui nous intéresse sont modestes. Deux fosses circulaires et quelques fragments de poterie, au sud du secteur I, signalent une occupation protohistorique à rechercher vraisemblablement au voisinage de la fouille. De nombreux fragments de tuiles et de poteries communes gallo-romaines indiquent la présence d'un établissement de la fin du II^e au début du III^e s. Les vestiges de celui-ci pourraient avoir été démantelés par les installations du Moyen Âge. Trois segments de fossés parallèles, dégagés en secteur I, et un autre transversal, en secteur II, pourraient être modernes (fig. 2).

2. Emprise de la fouille et plan des vestiges



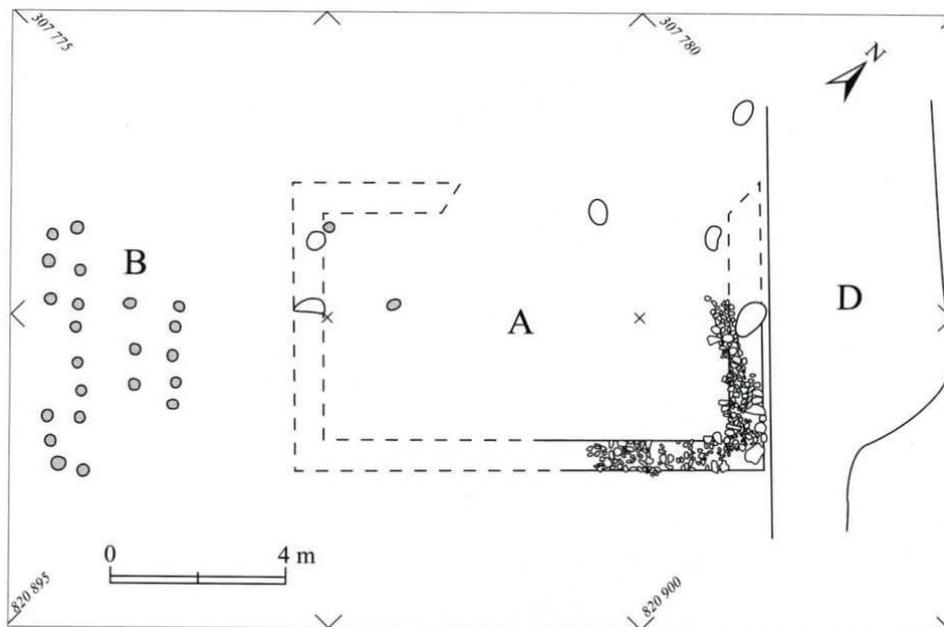
- 7 La zone explorée est divisée en deux secteurs, situés respectivement à l'ouest (secteur I) et à l'est (secteur II) de la voie communale n° 3. Pour la période médiévale, le secteur I comporte un bâtiment rectangulaire à solins de pierre, encadré de deux constructions sur poteaux, ainsi que quelques fosses. Le secteur II n'accueille que quelques structures éparses : une tombe à inhumation et plusieurs fosses très arasées.

Le secteur I

Le bâtiment A

- 8 L'élément le plus caractéristique consiste en une construction rectangulaire maçonnée (10,90 x 6,50 m). Très dégradée, seul son angle sud-est est conservé (I. : 0,60 m). Du reste de la construction ne subsistent que des fantômes de murs montrant que ceux-ci étaient dépourvus de tranchée de fondation (fig. 3). La maçonnerie, interprétée comme un solin de soubassement, est constituée de blocs de calcaire ou de grès et de fragments de tuiles en remploi, sans liant apparent. Englobé dans la partie conservée, un gros bloc de poudingue subsiste : plusieurs autres blocs apparaissent dans les négatifs de murs. Des trous de poteau semblent avoir également contribué au calage d'éléments verticaux, notamment dans l'angle ouest du bâtiment. La hauteur des solins n'est pas connue, mais leur largeur importante laisse ouvertes diverses hypothèses d'élévation, associant terre et bois (colombages, pisé, briques crues...).

3. Plan de détail du secteur I (batiment à solin, ensemble B)



- 9 À l'intérieur, des lambeaux de couches limoneuses sombres et organiques, reposent directement sur le substrat graveleux. Ces niveaux renferment de nombreux fragments de tuiles, des cendres et charbons de bois et des tessons de céramique posés à plat qui permettent d'établir la datation de l'occupation. Enfin des traces de rubéfaction ont été relevées en plusieurs endroits. Il s'agit très probablement d'une succession de sols en terre battue.

L'ensemble B

- 10 Cet ensemble, situé au sud-ouest du bâtiment A et selon la même orientation, est constitué de 22 trous de poteau de faible dimension (diam. : 0,20 m, prof. : 0,10 à 0,15 m) selon une disposition peu commune. Très rapprochés (espacement de 0,50 à 0,80 m), ils forment quatre rangées d'inégales longueurs (fig. 3). L'organisation en rangs serrés, sans espace de circulation, suggère qu'il ne s'agit pas d'un bâtiment classique. Doit-on le relier au bâtiment A, en supposant une annexe qui prendrait appui contre sa façade ouest ? S'agit-il des vestiges de la trame de fondation d'un bâtiment surélevé sur pieux ? Toutes ces hypothèses restent fragiles : on peut leur opposer d'autres interprétations, comme les traces de façons culturelles, dont la forme et la chronologie nous échappent.

L'ensemble C

- 11 Cet ensemble, de 160 m² environ, se situe au sud-est du bâtiment A (fig. 2). Il se compose de 24 trous de poteau (diam. : 0,30 m, prof. : 0,25 à 0,30 m), dont la plupart contiennent des fragments de tuiles antiques réutilisés en calage. Plusieurs gros blocs de calcaire pourraient participer à la construction, comme bases de supports verticaux. Le plan est trop incomplet pour proposer une interprétation cohérente. Toutefois, un axe majeur sud-ouest-nord-est se dégage, proche de celui du bâtiment A.
- 12 Un foyer de forme rectangulaire (1,50 x 0,90 m), en partie conservé, figure au cœur de la zone bâtie (fig. 4). Ses parois sont partiellement tapissées de dalles et de fragments de tuiles posés de chant. Le fond est constitué de graviers et de petits galets jointifs, comportant des traces de rubéfaction.

4. Foyer aménagé (zone C du secteur I)



Les fosses

- 13 Cinq structures en creux ont été localisées dans le secteur I. Leur lecture a été rendue difficile par leur mauvais état de conservation (faible profondeur d'enfouissement, passage d'engins agricoles...). De plan variable (oblong ou circulaire), elles présentent le même remplissage de limon noir et organique, renfermant des fragments de céramiques et de tuiles et des galets. Si une fonction secondaire de fosses-dépotoirs paraît la plus vraisemblable, aucune hypothèse ne peut être formulée quant à leur destination initiale.
- 14 La structure D mérite une attention particulière. Elle jouxte la façade est du bâtiment A. Vraisemblablement dépression naturelle à l'origine, celle-ci semble avoir servi de zone de rejet, comme le suggère l'abondant mobilier céramique qui en provient.

Le secteur II

Une sépulture du haut Moyen Âge

- 15 Il s'agit d'une tombe sous tuiles, orientée est-ouest. Seule la moitié orientale subsistait. Le corps est celui d'un adulte. Elle correspond au type classique des tombes à couverture en bâtière et à fond construit, très répandu dans le domaine méditerranéen à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Âge (fin IV^e-VII^e s.). Mais des études récentes ont démontré que la pratique des sépultures sous tuiles s'est ponctuellement maintenue jusqu'au cœur du Moyen Âge (Colardelle *et al.* 1996 : 284-286). On se gardera donc d'attribuer une date à ce fait isolé. Faut-il mettre cette tombe en relation avec un habitat voisin (au demeurant peut-être celui que nous présentons ici) et y voir une sépulture "privée" ? D'autres tombes signalées à proximité, mais hors emprise, constituent-elles un ensemble funéraire à laquelle il conviendrait de la rattacher ? Soulignons la relative proximité des ensembles funéraires de La Forisserie et du Pêcherot, localisés à moins de 800 m des Matras.

Les fosses

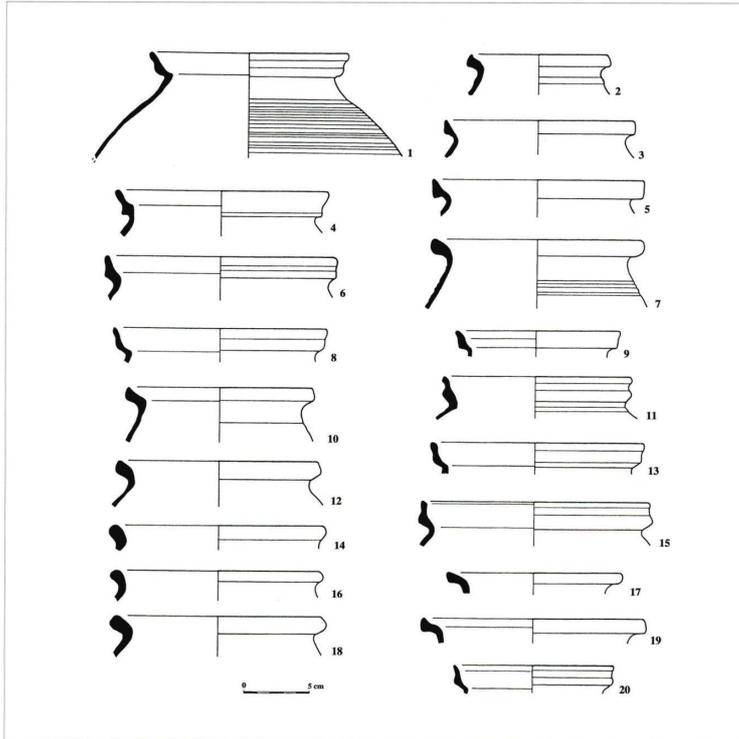
- 16 Trois fosses circulaires (diamètres entre 1 et 1,10 m) et une oblongue (L. : 4 m ; I. : 2,20 m) ont été relevées au sud-ouest du secteur. Toutes de faible profondeur, elle se caractérisent par un remplissage identique : matrice de limons sombres et organiques, renfermant des charbons de bois, de petits galets et de rares fragments de céramique. Leur très mauvais état de conservation rend une identification fonctionnelle extrêmement délicate. Pour les fosses circulaires, une interprétation comme silos est tentante, en raison du contexte chronologique. Mais elle ne peut être affirmée, faute d'éléments caractéristiques suffisants. Il en va de même pour la fosse oblongue. Au vu de ses dimensions et de sa position, en bas de pente et dans une zone de limons colluvionnés, une fonction de fosse d'extraction d'argile pourrait être avancée.

La céramique

- 17 Le site des Matras a livré 1473 fragments de céramiques médiévales, provenant des sondages de reconnaissance et de cinq des structures fouillées. Mais c'est la structure D, dépression naturelle transformée en dépotoir, qui a fourni la grande majorité du lot (1399

fragments). L'homogénéité de l'ensemble des céramiques témoigne de la contemporanéité des structures dont elles proviennent et autorise une étude globale (fig. 5, 6).

5. Les différents types de lèvres représentés parmi la céramique



Les pâtes

- 18 Toutes les céramiques sont tournées et cuites en atmosphère réductrice. On relève deux types principaux de pâte. Le type prédominant est constitué des pâtes gris clair, de teinte homogène. Elles sont dures, assez fines, mais sableuses, à surface rugueuse. Elles comportent des inclusions blanches (calcaires ?) et noires. Le second groupe est nettement moins homogène. Il est constitué de pâtes friables, moins sableuses et à surface lisse, présentant des inclusions diverses. La couleur en est très variable : du brun rouge foncé au gris et noir. Ces observations laissent envisager que le site a pu être approvisionné par plusieurs ateliers.

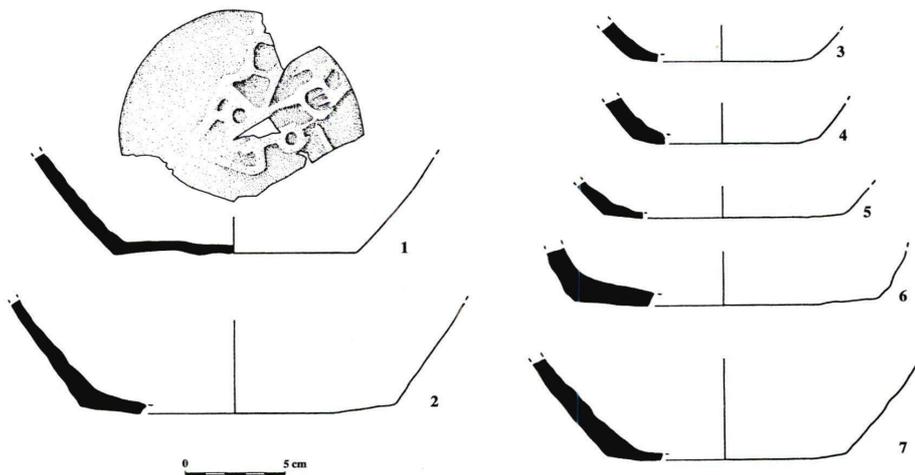
Les formes

- 19 Le mobilier présente une grande uniformité. Tous les fragments appartiennent à des récipients de forme globulaire à fond nettement bombé (lenticulaire). Les pots à cuire sont majoritaires. Les cruches sont représentées par seulement 5 fragments d'anse à section en ruban et 12 becs verseurs ; parmi ceux-ci on dénombre 10 becs pincés et 2 becs pontés.
- 20 Deux types de lèvres sont en proportion à peu près équivalente : 42 lèvres en bandeau et 34 lèvres évasées. Ces dernières présentent une gorge interne souvent peu marquée. Parmi

les lèvres en bandeau, on peut noter deux sortes de profil : le bandeau haut, plus ou moins évasé, correspondant au type commun du plein Moyen Âge (fig. 5, n° 1,4,6, 8,11,12,15) ; et un profil plus original constitué par un bandeau plus court, vertical, à section anguleuse, sorte de moyen terme entre la lèvre évasée à gorge interne et le bandeau classique (fig. 5, n° 2,3,5). A noter que cette deuxième catégorie est représentée uniquement dans le groupe des pâtes gris clair, dénotant probablement une pratique d'atelier.

- 21 Une faible proportion de fragments de panse présente un décor. Les cannelures (47 exemplaires), dominant par rapport aux impressions à la molette (23 exemplaires).
- 22 On dénombre 5 éléments de fonds marqués en relief. Un seul est suffisamment conservé pour observer le motif ; il s'agit d'un réseau irrégulier de branches ramifiées au sein desquelles s'insère un motif "à la clé" très stylisé (fig. 6, n° 1). Cet exemplaire paraît assez original parmi le répertoire régional actuellement connu.

6. Fonds de vases peu bombés et marque en relief



Datation

- 23 Cet ensemble offre toutes les caractéristiques de la vaisselle de terre régionale du milieu du Moyen Âge : uniformité du répertoire, vases à fond bombé où dominent les pots à cuire, association des lèvres en bandeau et des lèvres évasées et, enfin, présence de fonds marqués. Autant de caractéristiques, maintes fois reconnues, qui permettent de placer l'ensemble du mobilier à la charnière des Xe et XIe s. Les comparaisons chronologiques sont nombreuses dans les régions lyonnaise et dauphinoise. Sites fortifiés (mottes castrales) ou habitats, datés par des textes, des monnaies ou la dendrochronologie, ont livré un matériel céramique très proche.

Conclusion

- 24 La restitution de l'organisation du site des Matras reste largement hypothétique en l'état des données de la fouille. On ne peut exclure d'autres constructions hors de l'emprise des décapages. La lisibilité médiocre n'autorise que très partiellement la délimitation des zones bâties et la dévolution des structures reste sujette à caution. Il est tentant de voir

l'habitation dans le bâtiment A, en raison de ses dimensions, de son procédé de construction et de la relative concentration du mobilier céramique. Dans cette hypothèse, les bâtiments B et C correspondraient à des locaux utilitaires. La fonction du foyer construit en C, faute d'indice, reste inconnue : domestique ou artisanale. L'interprétation comme silos des fosses proches de la zone bâtie reste douteuse. Néanmoins, la vocation agricole de cet établissement, si elle n'est pas formellement démontrée, est probable.

- 25 L'attribution chronologique se fonde exclusivement sur le mobilier céramique. Celui-ci, assez abondant, offre des critères de datation relativement fiables. L'homogénéité du lot et l'absence de mobilier d'un autre faciès chronologique suggèrent une occupation relativement brève aux environs de l'an mil.
- 26 L'établissement des Matras présente l'intérêt de réunir divers types d'architecture : construction à solins de pierre et constructions de plain-pied, à simple armature de bois. L'utilisation de la pierre, ne serait-ce qu'en soubassement, est un fait à souligner, car rarement observée, jusque-là, dans les maisons rurales antérieures aux XIIe-XIIIe s. Il apparaît cependant que le fait n'est pas isolé dans le sud de la région Rhône-Alpes durant le haut Moyen Âge, le secteur dauphinois en comportant les exemples les plus septentrionaux (cf. dans un autre contexte chronologique, le site de L'Albenc, par exemple). Les fouilles réalisées récemment dans la moyenne vallée du Rhône, sur le tracé du TGV Méditerranée, dans la Drôme, confirment cette approche géographique, en montrant que l'architecture rurale médiévale, dès le haut Moyen Âge, fait largement appel à des murs de terre édifiés sur un soubassement de pierre.
- 27 En tout cas, le petit édifice post-médiéval découvert dans l'angle sud-est du secteur II (fig. 2, n° 2) est très comparable au bâtiment A par son plan rectangulaire et son soubassement maçonné. Un trésor monétaire y a été enfoui vers 1575. La tradition locale voudrait y voir un oratoire de carrefour, mais rien ne la confirme II s'agit, plus probablement, de l'une des dépendances du domaine des Matras qui figure sur la carte de Cassini en 1678.

BIBLIOGRAPHIE

Documentation

De Klijn, Vicherd 1996 : DE KLIJN (H.), VICHERD (G.). - Beauregard-Baret (Drôme), Les Matras. *Gallia Informations : l'archéologie des régions : Rhône-Alpes*, 1996, p. 61-62.

Rapport De Klijn 1989 : DE KLIJN (H.). — L'occupation préhistorique, carolingienne et post-médiévale des Matras à Beauregard-Baret (Drôme). Rapport de fouille. Lyon : Ministère de la culture, DAH Rhône-Alpes, 1989, 55 p., 18 pl.

TRÉSOR MONÉTAIRE DES MATRAS

FIN DU 16^E SIÈCLE

OR, ARGENT, ALLIAGE CUIVREUX
Beauregard-Baret, Les Matras, Drôme

Déposé dans une simple fosse à l'extérieur d'un petit édifice [oratoire ?], ces 44 monnaies étaient peut-être conservées dans un contenant en matière périssable. Ce trésor est contemporain d'un des épisodes les plus marquants des affrontements entre catholiques et protestants : "le Carnaval de Romans" ou "Conflits des Tailles" en 1580.



Découvertes lors de la construction de l'autoroute A49, ces pièces sont désormais exposées au musée de Valence.